

## Pétition en faveur de l'Ecole de parents

En voulant supprimer l'Ecole de parents, le Conseil d'Etat sacrifie un aspect important de l'héritage politique genevois en faveur de la démocratisation des études. Depuis les années 1920, un fort courant politique est apparu pour permettre à toutes et tous les élèves d'accéder aux études. Le cycle d'orientation hétérogène, créé à la fin des années 1960 par le Conseiller d'Etat André Chavanne, fut un pas décisif pour concrétiser cet objectif.

Le DIP a alors eu l'intelligence de se préoccuper non seulement du cadre scolaire, mais aussi du contexte familial des élèves. En effet, tous les parents n'ont pas la possibilité de suivre la scolarité de leurs enfants, faute pour nombre d'entre eux d'avoir eux-mêmes suivi une formation adaptée.

La création de l'Ecole de parents (1966) a donc pratiquement accompagné celle du cycle d'orientation.

L'Ecole de parents a pour finalité de permettre aux parents de se former en parallèle de leurs enfants, en suivant le programme scolaire. Les parents peuvent ainsi accompagner leurs enfants, les aider et créer une dynamique en faveur de l'apprentissage scolaire au sein des familles. Il s'agit d'autant de facteurs essentiels à la réussite scolaire.

Depuis environ trois ans, le Conseil d'Etat a réduit le champ des cours offerts aux parents aux seuls cours de français. Cette décision politique était une première démarche vers la suppression de l'Ecole de parents, renforcée, par la suite, notamment par un manque de diffusion de l'information aux parents. L'Ecole de parents a alors perdu 1/3 de ses élèves (de 1000 à environ 650). Elle se maintient cependant mais se voit menacée au motif que, selon le Conseil d'Etat, d'autres institutions publiques offriraient déjà de tels cours. Or, l'argument du Gouvernement ne tient pas compte du caractère spécifique de l'Ecole de parents ainsi que des attentes et besoins des parents d'élèves.

Les soussigné-e-s manifestent leur attachement à l'Ecole de parents et appellent le DIP à la maintenir et à la développer en augmentant l'offre de cours proposés aux parents d'élèves pour la calquer à nouveau sur les principales branches enseignées au cycle d'orientation.

NOM	PRENOM	MAIL	SIGNATURE